

**EREA**  
L O M M E

Ecole d'enseignement adapté  
5, rue du chemin St-Martin  
59461 Lomme cedex  
03.20.08.16.90/99 Fax  
ce.0595483p@ac-lille.fr  
www2.ac-lille.fr/erea

*Ministère de l'Education Nationale*  
*Académie de Lille*

# R É F É R E N T I E L   S P É C I F I Q U E

---

A l'intégration des élèves en difficulté ou en très grande difficulté  
D'adaptation et d'apprentissage scolaire

*DISPOSITIF*

MODULE D'INTEGRATION

Version définitive Septembre 2007

# S O M M A I R E

2	Problématique générale
3	Préambule
3	Présentation du dispositif d'intégration
3	Missions pédagogiques et éducatives
4	Programme d'intervention en milieu scolaire auprès d'élèves en difficulté comportementale dans les situations d'apprentissage
4	Didactiques
4	Compétences à développer
6	Protocole d'Intégration des élèves dans le module
7	Protocole de l'EP
7	Protocole du Contrat
7	Protocole du CPER
8	A N N E X E S
9	Fiche SIGNALEMENT
10	Fiche DIAGNOSTIC (Protocole de l'EP)
12	Fiche CONTRAT (Protocole du Contrat)
13	Fiche ACTIVITES
14	Fiche SUIVI et BILAN (Protocole du CPR)

## Problématique générale

L'établissement accueille deux publics :

- les élèves présentant des difficultés scolaires graves et durables,
- et les élèves ayant des troubles du comportement.

La réalité du terrain montre que les enseignant(e)s et les éducateur(trice)s spécialisé(e)s sont confrontés à de réels tensions ou conflits avec les élèves difficiles qui empêchent très souvent un bon fonctionnement d'enseignement. La violence verbale et physique sont devenues malheureusement un acte quasi quotidien.

De ce constat qui ne cesse de se répéter, il faut que nous pensions autrement la remédiation des élèves déviants. En effet, les observations, retenues, synthèses et exclusions ne sont pas suffisantes ou pas adaptées, voire inefficaces chez certains élèves qui montrent d'autres troubles plus graves. Leurs préoccupations actuelles ne leur permettent pas en effet de porter une attention et de donner un sens aux savoirs. Parmi les élèves ayant une inadaptation comportementale, certains ont au niveau de l'associabilité leur source dans les difficultés d'apprendre. Pour ces derniers, il faut procéder autrement.

Aussi pour s'inscrire dans le Projet Pédagogique et Educatif de l'établissement qui stipule de « mettre en place [une] structure [alternative à l'exclusion] » (cf. page 17), un dispositif pédagogique permettrait « un relais pour pouvoir mettre [les perturbateurs] en situation de travail » (cf. page 18).

Le Module d'Intégration est un des dispositifs participant à la lutte contre la violence en milieu scolaire et éducatif. Le module est inscrit dans le Projet d'Etablissement de l'EREA de Lomme.

## Préambule

A propos du référentiel spécifique.

Le Référentiel, spécifique au module d'intégration, vise à:

- Faciliter la réflexion qui doit prendre place au moment de l'intégration des élèves dans le dispositif : c'est donc un document de référence,
- Cadrer les compétences à développer (non exhaustives),
- Aider à construire les contrats d'apprentissage.

Cette triple finalité apparaît en effet dans la structure du référentiel par :

- le Protocole d'intégration des élèves dans le dispositif,
- l'inventaire des Compétences à perfectionner dans le but de l'intégration des élèves dans leur apprentissage.

Nous suggérons l'utilisation de ce référentiel comme outil pour définir précisément la situation et le profil de l'élève en vue de procéder à son entrée et aussi de son apprentissage dans le dispositif.

Ce document n'a pas la prétention d'avoir répertorié toutes les facettes des diverses problématiques scolaires.

Il est donc ouvert à compléter pour tenir compte de la réalité du terrain dans son quotidien.

Le Module d'Intégration (MI) reste pour cette première année scolaire expérimental.

Lomme, le 03 septembre 2007.

## Présentation du dispositif d'intégration

Une séquence spéciale d'enseignement est proposée aux collégien(ne)s et lycéen(ne)s réfractaires au travail. Elle est incluse dans son emploi du temps.

Le Module occupe 2H00 par semaine tout au long de l'année scolaire.

L'accompagnement des élèves dans ce dispositif peut-être limité dans le temps.

Le MI dispose d'au moins 2 formateur(ric)e)s volontaires à chaque séquence de cours.

Des encadrant(e)s assistent et aident les formateur(ric)e)s dans leurs pratiques pédagogiques et éducatives.

Occasionnellement, des collaborateur(trice)s extérieur(e)s spécialisé(s) sur certaines compétences perfectibles avec les élèves déviants, ainsi que des intervenant(e)s extérieur(e)s de structures institutionnelles ou associatives, constituent l'équipe du MI.

## Mission pédagogique

Les formateur(trice)s volontaires auront à s'intéresser à des compétences particulières :

- les habiletés sociales concernant les rapports avec les Autres
- et les habitudes mentales en rapport avec les difficultés d'apprendre à apprendre.

Ces compétences non acquises sont la source des inadaptations des conditions d'apprentissage dans la classe et doivent aboutir à un perfectionnement sous forme de contrat coopératif avec l'élève selon ce même référentiel.

# PROGRAMME D'INTERVENTION EN MILIEU SCOLAIRE AUPRÈS D'ÉLÈVES DÉVIANTS DANS LES SITUATIONS D'APPRENTISSAGE

**D**es groupes d'élèves sont constitués en fonction des profils de situation d'apprentissage : les élèves ayant des comportements associables et ceux ayant des difficultés d'apprentissage, voire les deux profils conjointement.

Le but n'est pas d'enfermer l'élève à l'intérieur de ces profils mais bien en contraire de lui prendre conscience de ses réelles difficultés d'adaptation et d'apprentissage.

Le groupe peut être à effectif variable et de niveaux d'étude différents.

## Didactiques

La pédagogie mise en place pour les élèves ayant des comportements associables sont orientés d'une part sur la gestion des conflits (gestion des comportements agressifs, d'intimidation et de victimisation), d'autre part sur le développement des habiletés sociales et si possible la valorisation d'un système d'entraide par les pairs.

Les ateliers d'activités peuvent être du type discussions sur les valeurs, jeux de rôle, jeux coopératifs, estime de soi, activités corporelles, collaboration avec des partenaires (structures associatives et institutionnelles, entreprises).

Tandis que la pédagogie concernant les élèves ayant une mauvaise gestion d'opérations mentales élémentaires (fonctions cognitives) s'appuie d'une part sur la gestion mentale et la métacognition.

Les activités sont basées sur le dialogue pédagogique avec l'élève (individuellement ou en petit groupe et avec leur

consentement) et l'entraînement des gestes mentaux (évoquant, attention, imagination, mémorisation, compréhension et réflexion).

Pour les situations d'apprentissage, il sera informé aux élèves leurs profils pédagogiques.

## Compétences à développer

Nous distinguons les compétences concernant :

- les Habiletés Sociales (HS)
- et les Habitudes Mentales (HM).

L'entraînement aux habiletés sociales est constitué d'ateliers d'activités.

Il a été recensé 6 groupes d'habiletés sociales dont le détail des compétences se situe dans le tableau ci-après. Ainsi, nous dénombrons 25 habiletés sociales à travailler.

La méthodologie et l'entraînement aux habitudes mentales sont basés sur la gestion mentale.

Le dialogue pédagogique (individuel ou collectif) est le moyen d'analyser les gestes mentaux peu efficaces, voire les habitudes de s'interdire toute progression dans ses apprentissage.

Le but étant la performance des fonctions cognitives.

De la même manière, il a été recensé 6 gestes mentaux dont le détail des compétences se situe aussi dans le tableau ci-après. Ainsi, nous dénombrons 25 habitudes mentales à apprendre.

## COMPETENCES DES HABILITES SOCIALES

D'après le programme PEC des chercheur(se)s  
Martin Gendron, Egide Royer, Céline Morand.

<b>HS 1</b>	Habilités sociales de base
HS 1.1	Ecouter
HS 1.2	Poser une question
HS 1.3	Dire merci
HS 1.4	Faire un compliment
<b>HS 2</b>	Habilités sociales avancées
HS 2.1	Demander de l'aide
HS 2.2	Se joindre à un groupe
HS 2.3	Suivre des directives
<b>HS 3</b>	Habilités en rapport avec ses sentiments
HS 3.1	Reconnaître ses sentiments
HS 3.2	Exprimer ses sentiments
HS 3.3	Composer avec la colère d'une autre personne
HS 3.4	Se récompenser
<b>HS 4</b>	Solutions de rechange à l'agression
HS 4.1	Demander une permission
HS 4.2	Négocier
HS 4.3	Faire preuve de maîtrise de soi
HS 4.4	Bien réagir aux taquineries
HS 4.5	Eviter les ennuis
<b>HS 5</b>	Habilités permettant de gérer son stress
HS 5.1	Se plaindre de ce qui ne va pas
HS 5.2	Réagir à l'échec de façon constructive
HS 5.3	Composer avec des messages contradictoires
HS 5.4	Réagir correctement à des accusations
HS 5.5	Se préparer pour une conversation difficile
<b>HS 6</b>	Habilités de planification
HS 6.1	Déterminer la cause d'un problème
HS 6.2	Connaître ses habiletés
HS 6.3	Placer les problèmes par ordre d'importance
HS 6.4	Prendre une décision

## COMPETENCES DES HABITUDES MENTALES

D'après les Gestes Mentaux du pédagogue Antoine de la  
Garanderie, Michèle Verneyre et de Chantal Évano.

<b>HM 1</b>	Evocation
HM 1.1	Percevoir l'information (consigne)
HM 1.2	Evoquer une image mentale
HM 1.3	Réactiver l'évocation pour intégrer et mémoriser
HM 1.4	Réinvestir dans un nouveau contexte
HM 1.5	Entretenir les automatismes installés
<b>HM 2</b>	Attention
HM 2.1	Créer les conditions de l'évocation
HM 2.2	Evoquer avec fidélité l'objet perçu
HM 2.3	Restituer l'information en mémoire à court terme
<b>HM 3</b>	Imagination
HM 3.1	Reformuler un énoncé avec vos propres termes
HM 3.2	Transposer les sons en image et les images en sons
HM 3.3	Faire un dessin pour représenter ce qui est vu
HM 3.4	Se donner un rôle dans une scène où se trouve l'objet
HM 3.5	S'imaginer en train d'utiliser, d'agir sur l'objet
<b>HM 4</b>	Mémorisation
HM 4.1	Se projeter dans le futur
HM 4.2	S'entraîner à jouer un rôle selon 4 registres
HM 4.3	Réactiver les connaissances retenues
<b>HM 5</b>	Compréhension
HM 5.1	Mobiliser l'attention au service de la compréhension
HM 5.2	Pratiquer le va-et-vient perception-évocation
HM 5.3	Trouver des explications
HM 5.4	Remettre en cause l'interprétation personnelle
<b>HM 6</b>	Réflexion
HM 6.1	Prendre le temps de comprendre le problème étudié
HM 6.2	Séparer les données des questions
HM 6.3	Imaginer l'accomplissement de la tâche
HM 6.4	Rappeler les acquis
HM 6.5	Ajuster les acquis aux données du problème

## PROTOCOLE D'INTEGRATION DES ELEVES DANS LE MODULE :

A. L'Entretien Pédagogique (EP) est la première étape permettant de confirmer l'entrée de l'élève déviant dans le Module à raison d'une fois par mois (modalités d'entrée).

B. Un diagnostic est ensuite élaboré à l'issue de l'échange par les formateurs afin de déterminer succinctement dans un premier temps les profils de situations d'apprentissage (PA). Le psychologue scolaire de l'établissement est invité à cet entretien à des fins strictement professionnelles.

Le diagnostic permet en effet de déceler si l'élève perturbateur a bien un comportement remarqué (difficultés à se mettre dans les conditions d'apprentissage) et/ou cette asociaibilité est plutôt due à des mauvaises gestions d'opérations mentales élémentaires des fonctions cognitives (cachée en fait par de réelles difficultés d'apprendre). Ces deux types de profils sont concernés par le MI.

Dans un second temps, il est spécifié brièvement les compétences perfectibles par ordre de priorité. Le signalement des dites compétences ne sont pas figées durant l'apprentissage et peuvent évoluer.

C. Suite à cet échange, si le profil de l'élève est concerné par le Module, l'étape suivante est de lui proposer cette aide. On comprend aisément que l'*acceptation* et le *désir* de l'élève d'entrer dans le module vont favoriser sa progression. Dans le cas contraire, si l'élève refuse le dispositif, son choix est pris en considération. Il lui sera demandé si possible de motiver son choix et de réfléchir plus mûrement sur sa décision. Nous le rassurons qu'il pourra à tout moment revenir sur sa décision.

D. Il est établi postérieurement avec l'élève un contrat d'apprentissage en lui spécifiant et en lui justifiant les compétences à perfectionner.

E. Enfin, la rencontre mensuelle est l'occasion également de faire le point de l'évolution des élèves pris en charge.

Une intégration totale de l'élève dans sa classe référent est possible s'il présente un niveau suffisant d'adaptation, sinon il poursuivra. Il est souhaitable d'en discuter avec l'équipe pédagogique concernée par l'élève lors d'un Conseil Pédagogique Restreint (CPR).

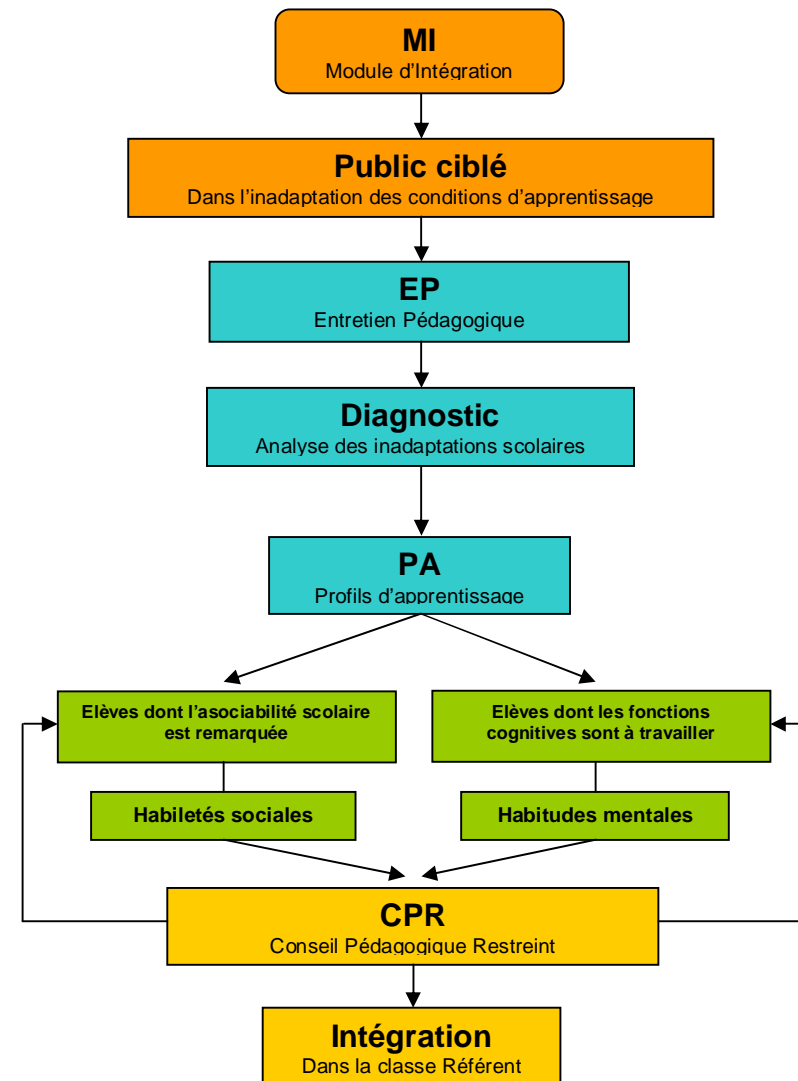


Schéma du « Processus d'intégration dans le MI » .

## Protocole de l'EP

1. Etablir un diagnostic de l'élève (cf « DIAGNOSTIC », fiche en annexes).
2. Déceler, mesurer et inventorier par ordre de priorité les problématiques majeures.

## Protocole du Contrat

3. Contractualiser avec l'élève les compétences à travailler (cf. « CONTRAT », fiche en annexes).
4. Proposer des objectifs (attention non imposer, démarche coopérative).
5. Choisir des stratégies pédagogiques afin d'atteindre ces objectifs.
6. Concevoir des activités d'apprentissages spécifiques (cf. « ACTIVITES », fiche en annexes)
7. Evaluer les compétences.

## Protocole du CPR

8. Elaborer un suivi d'évolutions (cf. « SUIVI et BILAN », fiche en annexes).
9. Consulter l'équipe pédagogique et éducative pour une réintégration complète de l'élève (cf. « SUIVI et BILAN », fiche en annexes).

Si accord du conseil,

10. Préparer l'élève à son intégration complète dans sa classe référent.

## A N N E X E S

n Fiche SIGNALEMENT

n Fiche DIAGNOSTIC (Protocole de l'EP)

n Fiche CONTRAT (Protocole du Contrat)

n Fiche ACTIVITES

n Fiche SUIVI et BILAN (Protocole du CPR)



Ecole d'enseignement adapté  
5, rue du chemin St-Martin  
59461 Lomme cedex  
03.20.08.16.90/99 Fax  
ce.0595483p@ac-lille.fr  
www2.ac-lille.fr/erea

*Ministère de l'Éducation Nationale  
Académie de Lille*

DISPOSITIF

MODULE D'INTEGRATION

Intégration des élèves en difficulté ou en très grande difficulté d'adaptation scolaire

# FICHE SIGNALEMENT

NOM :

Prénom :

Niveau :

Enseignant(e) ou Educateur(trice) :

Date du signalement :

Tracabilité :

Rapport rédigé :  OUI (joindre le document)  NON

Mesure(s) prise(s) (ou en attente) :

Fiche remise à :  MR BENFARES  MR RINGOT  MR BARAFFE  MR TIR

Portrait scolaire de l'élève :

Dysfonctionnement scolaire :

DISPOSITIF

MODULE D'INTEGRATION

Intégration des élèves en difficulté ou en très grande difficulté d'adaptation scolaire

# FICHE DIAGNOSTIC

NOM :

Prénom :

Niveau :

Age :

Prof. enseign. général :

Prof. enseign. professionnel :

Educateur(trice) spéc. Référent :

Tuteur(trice) :

Date de l'EP :

Date d'entrée au MI :

Personne d'alerte :

Problématique :

Profil(s):

Difficultés d'apprentissage (fonctions cognitives)

Associabilité scolaire

Référent du MI :

MR BENFARES

MR RINGOT

MR BARAFFE

Indiquer par ordre de priorité les capacités à perfectionner chez l'élève :

COMPETENCES DES HABILITES SOCIALES	
<input type="checkbox"/>	HS 1 Habiletés sociales de base
	HS 1.1 Ecouter HS 1.2 Poser une question HS 1.3 Dire merci HS 1.4 Faire un compliment
<input type="checkbox"/>	HS 2 Habiletés sociales avancées
	HS 2.1 Demander de l'aide HS 2.2 Se joindre à un groupe HS 2.3 Suivre des directives
<input type="checkbox"/>	HS 3 Habiletés en rapport avec ses sentiments
	HS 3.1 Reconnaître ses sentiments HS 3.2 Exprimer ses sentiments HS 3.3 Composer avec la colère d'une autre personne HS 3.4 Se récompenser
<input type="checkbox"/>	HS 4 Solutions de rechange à l'agression
	HS 4.1 Demander une permission HS 4.2 Négocier HS 4.3 Faire preuve de maîtrise de soi HS 4.4 Bien réagir aux taquineries HS 4.5 Eviter les ennuis
<input type="checkbox"/>	HS 5 Habiletés permettant de gérer son stress
	HS 5.1 Se plaindre de ce qui ne va pas HS 5.2 Réagir à l'échec de façon constructive HS 5.3 Composer avec des messages contradictoires HS 5.4 Réagir correctement à des accusations HS 5.5 Se préparer pour une conversation difficile
<input type="checkbox"/>	HS 6 Habiletés de planification
	HS 6.1 Déterminer la cause d'un problème HS 6.2 Connaître ses habiletés HS 6.3 Placer les problèmes par ordre d'importance HS 6.4 Prendre une décision

COMPETENCES DES HABITUDES MENTALES	
<input type="checkbox"/>	HM 1 Evocation
	HM 1.1 Percevoir l'information HM 1.2 Evoquer une image mental HM 1.3 Réactiver l'évocation pour intégrer et mémoriser HM 1.4 Réinvestir dans un nouveau contexte HM 1.5 Entretenir les automatismes installés
<input type="checkbox"/>	HM 2 Attention
	HM 2.1 Créer les conditions de l'évocation HM 2.2 Evoquer avec fidélité l'objet perçu HM 2.3 Restituer l'information en mémoire à court terme
<input type="checkbox"/>	HM 3 Imagination
	HM 3.1 Reformuler un énoncé avec vos propres termes HM 3.2 Transposer les sons en image et les images en sons HM 3.3 Faire un dessin pour représenter ce qui est vu HM 3.4 Se donner un rôle dans une scène où se trouve l'objet HM 3.5 S'imaginer en train d'utiliser, d'agir sur l'objet
<input type="checkbox"/>	HM 4 Mémorisation
	HM 4.1 Se projeter dans le futur HM 4.2 S'entraîner à jouer un rôle selon 4 registres HM 4.3 Réactiver les connaissances retenues
<input type="checkbox"/>	HM 5 Compréhension
	HM 5.1 Mobiliser l'attention au service de la compréhension HM 5.2 Pratiquer le va-et-vient perception-évoation HM 5.3 Trouver des explications HM 5.4 Remettre en cause l'interprétation personnelle
<input type="checkbox"/>	HM 6 Réflexion
	HM 6.1 Prendre le temps de comprendre le problème étudié HM 6.2 Séparer les données des questions HM 6.3 Imaginer l'accomplissement de la tâche HM 6.4 Rappeler les acquis HM 6.5 Ajuster les acquis aux données du problème

Notes particulières :

DISPOSITIF

MODULE D'INTEGRATION

Intégration des élèves en difficulté ou en très grande difficulté d'adaptation scolaire

# FICHE CONTRAT

NOM :

Prénom :

Niveau :

Age :

Prof. enseign. général :

Prof. enseign. professionnel :

Educateur(trice) spéc. Référent :

Tuteur(trice) :

Profil(s):                     Difficultés d'apprentissage (fonctions cognitives)                     Associabilité scolaire

Référent du MI :             MR BENFARES     MR RINGOT     MR BARAFFE     MR TIR

Compétences à perfectionner :

Activités :

DISPOSITIF

MODULE D'INTEGRATION

Intégration des élèves en difficulté ou en très grande difficulté d'adaptation scolaire

# FICHE ACTIVITÉ

NOM :

Prénom :

Niveau :

Profil(s) :  Difficultés d'apprentissage (fonctions cognitives)  
 Asociabilité scolaire

Référent du MI :  MR BENFARES  MR RINGOT  
 MR BARAFFE  MR TIR

Séquence :

Séance :

Compétences à perfectionner :

Activités :

Bilan :

Acquisition :

DISPOSITIF

MODULE D'INTEGRATION

Intégration des élèves en difficulté ou en très grande difficulté d'adaptation scolaire

# FICHE SUIVI ET BILAN

NOM :

Prénom :

Niveau :

Profil(s) :  Difficultés d'apprentissage (fonctions cognitives)  
 Asociabilité scolaire

Référent du MI :  MR BENFARES  MR RINGOT  
 MR BARAFFE  MR TIR

COMPETENCES DES HABILITES SOCIALES	Dates des évaluations				
<b>HS 1</b> Habiletés sociales de base					
HS 1.1 Ecouter					
HS 1.2 Poser une question					
HS 1.3 Dire merci					
HS 1.4 Faire un compliment					
<b>HS 2</b> Habiletés sociales avancées					
HS 2.1 Demander de l'aide					
HS 2.2 Se joindre à un groupe					
HS 2.3 Suivre des directives					
<b>HS 3</b> Habiletés en rapport avec ses sentiments					
HS 3.1 Reconnaître ses sentiments					
HS 3.2 Exprimer ses sentiments					
HS 3.3 Composer avec la colère d'une autre personne					
HS 3.4 Se récompenser					
<b>HS 4</b> Solutions de rechange à l'agression					
HS 4.1 Demander une permission					
HS 4.2 Négocier					
HS 4.3 Faire preuve de maîtrise de soi					
HS 4.4 Bien réagir aux taquineries					
HS 4.5 Eviter les ennuis					
<b>HS 5</b> Habiletés permettant de gérer son stress					
HS 5.1 Se plaindre de ce qui ne va pas					
HS 5.2 Réagir à l'échec de façon constructive					
HS 5.3 Composer avec des messages contradictoires					
HS 5.4 Réagir correctement à des accusations					
HS 5.5 Se préparer pour une conversation difficile					
<b>HS 6</b> Habiletés de planification					
HS 6.1 Déterminer la cause d'un problème					
HS 6.2 Connaître ses habiletés					
HS 6.3 Placer les problèmes par ordre d'importance					
HS 6.4 Prendre une décision					

Evaluer les compétences Acquises (A) ou en Encours d'Acquisition (EA) :

COMPETENCES DES HABITUDES MENTALES		Dates des évaluations				
<b>HM 1</b>	<b>Evocation</b>					
HM 1.1	Percevoir l'information					
HM 1.2	Evoquer une image mental					
HM 1.3	Réactiver l'évocation pour intégrer et mémoriser					
HM 1.4	Réinvestir dans un nouveau contexte					
HM 1.5	Entretenir les automatismes installés					
<b>HM 2</b>	<b>Attention</b>					
HM 2.1	Créer les conditions de l'évocation					
HM 2.2	Evoquer avec fidélité l'objet perçu					
HM 2.3	Restituer l'information en mémoire à court terme					
<b>HM 3</b>	<b>Imagination</b>					
HM 3.1	Reformuler un énoncé avec vos propres termes					
HM 3.2	Transposer les sons en image et les images en sons					
HM 3.3	Faire un dessin pour représenter ce qui est vu					
HM 3.4	Se donner un rôle dans une scène où se trouve l'objet					
HM 3.5	S'imaginer en train d'utiliser, d'agir sur l'objet					
<b>HM 4</b>	<b>Mémorisation</b>					
HM 4.1	Se projeter dans le futur					
HM 4.2	S'entraîner à jouer un rôle selon 4 registres					
HM 4.3	Réactiver les connaissances retenues					
<b>HM 5</b>	<b>Compréhension</b>					
HM 5.1	Mobiliser l'attention au service de la compréhension					
HM 5.2	Pratiquer le va-et-vient perception-évocation					
HM 5.3	Trouver des explications					
HM 5.4	Remettre en cause l'interprétation personnelle					
<b>HM 6</b>	<b>Réflexion</b>					
HM 6.1	Prendre le temps de comprendre le problème étudié					
HM 6.2	Séparer les données des questions					
HM 6.3	Imaginer l'accomplissement de la tâche					
HM 6.4	Rappeler les acquis					
HM 6.5	Ajuster les acquis aux données du problème					

Bilan de positionnement :

Conseil Pédagogique Restreint (CPR) :  OUI  NON

Si oui, date du CPR :

Sinon à défaut, date de Entretien Pédagogique (EP) :

Décision du CPR ou à défaut le EP :

- L'élève poursuit son apprentissage.
- L'élève peut intégrer totalement sa classe référent.

Remarques particulières :